

# SOLUNET



## HYDRODÉGRAISSANT MOUSSANT ENRICHIS AUX EXTRAITS VÉGÉTAUX

- Mousse active  
Hydrodégrossante
- Grande efficacité  
et polyvalence
- Nettoyant dégraissant portatif  
instantané
- Economique
- Multi-usages
- Enrichi aux extraits végétaux  
Extraits d'écorces d'orange  
Biodégradabilité: 72 - 83,4 %/28 d (OECD 301 B)

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF			
ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	COULEUR	Sans ajout de colorant
MASSE VOLUMIQUE	850 g / Litre	ODEUR	D'agrumes
RÉACTION CHIMIQUE	Alcaline	POINT D'ECLAIR	39°C
ASPECT	Mousse	TENSION SUPERFICIELLE	31,1 Dynes / cm
G A Z PROPULSEUR			
. Propulseur hydrocarboné			

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Facilement rinçable à l'eau.  
Nettoyant suractif enrichi aux extraits végétaux.

**Puissant hydrodégrossant**, rapidement actif et efficace sur toutes les salissures grasses d'origines diverses.

**Pénètre, émulsionne, décolle** les dépôts présents, anciens ou récents.  
**Polyvalent**, compatible avec la plupart des supports et surfaces métalliques usuels.

**PORTATIF** : Permet de réaliser une intervention localisée de nettoyage instantané, rapide et facile à mettre en œuvre.

**Economique**, sa mousse active évite les pertes de produit, les gaspillages et réduit la production de déchets, de pertes d'eau.

#### NETTOYAGE DES :

Dépôts de salissures grasses ou huileuses	
Cambouis	Graisses minérales, animales, végétales
Goudrons	Poussières de freins
Bitumes	Empreintes de doigts
Impacts d'insectes	empreintes d'autocollants, traces de colles d'étiquettes
Traces de carbone sur les jantes de véhicules	Crayons de traçages ou de marquages

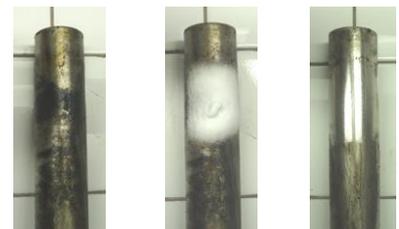
#### SUPPORTS :

Inoxydable	Aluminium	Aluminium anodisé
Chrome	Verre	Surfaces carrelées
Surfaces stratifiées	Surfaces peintes lessivables	Bâches
Panneaux d'affichages		Stores à lamelles

#### UTILISATEURS :

Monteurs, dépanneurs de matériels mécaniques ou de bureautique	
Services administratifs	Préparateurs de matériels ou de véhicules d'occasion
Magasins de vente	Installateurs de magasins
Menuiseries métalliques	Agents de maintenance en industries

		MOUSSE ACTIVE
Matières premières d'origine facilement renouvelable.		
Particulièrement actif sur		
	huiles	graisses
	cambouis	goudrons
<b>Sécurité à l'utilisation :</b> Produit non combustible.		



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol.



UTILISATION POSSIBLE EN PULVÉRISATION  
TÊTE EN HAUT OU TÊTE EN BAS

Pulvériser sur la surface à traiter ou sur un chiffon ou éponge végétale.

Laisser agir quelques minutes, essuyer à l'éponge humide ou rincer abondamment à l'eau claire en fonction des surfaces, matériels à nettoyer.

**NOTA :** Comme pour tout nettoyant puissant, effectuer un essai de compatibilité avec le support dans un endroit caché, si nécessaire, mouiller le support avant application, notamment dans le cas de peintures mal réticulées ou surfaces synthétiques pouvant être sensibles aux nettoyants dégraissants.

## Exemple application en MOUSSE NETTOYANTE PORTATIVE POUR LE DEGRAISSAGE DE MOTEUR de V.O.

AVANT →



La mousse active se charge des saletés  
terreuses et des souillures grasses.



Rinçage à l'eau  
basse pression

APRES →



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de fonctions nettoyantes, et émulsionnantes, de sels alcalins synergisés, additifs complexants anticalcaires, inhibiteur de corrosion.

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

Contient de l'essence  
d'orange (CITRUS SINENSIS)  
**H223 Aérosol inflammable.**  
**H229 Récipient sous  
pression: peut éclater sous  
l'effet de la chaleur.**

**H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.**  
**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

## Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : savon

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.